

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 AVRIL 2016

Présents au début de la séance : Mmes Cécile BRAIDA, Hélène LUCZYSZYN, Marylène SERRAT, MM. Didier LATTARD, Michel EYMARD, Christian STANZER, Michel FOURRIER, Pierre JEANSELME, Pierre POLESELLO, Patrick PILARSKI.

Excusé : Fabrice RENCUREL

Secrétaires de séance : Michel EYMARD et Mylène BORRELLI.

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

Il liste les points à l'ordre du jour et propose de rajouter à l'ordre du jour une subvention à la coopérative scolaire de l'école de la Balme et les tarifs de location de la salle hors sac.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

1. Vote du Compte administratif, du compte de gestion et du budget primitif de la chaufferie

Monsieur le Maire présente le compte administratif de la chaufferie et informe des résultats :
Madame Cécile Braida Prend part à la séance

- Compte administratif budget annexe Chaufferie 2015

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Réalisations	27 569,96 €	94 949,70 €
DEPENSES	Réalisations	37 787,53 €	15 001,21 €
	Résultats	- 10 217,57 €	+ 79 948,49 €

Monsieur le Maire se retire pour permettre le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la chaufferie.

Monsieur le Maire réintègre la salle.

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2016 de la chaufferie.

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Prévisions	71 176,38 €	112 441,98 €
DEPENSES	Prévisions	71 176,38 €	112 441,98 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif de la chaufferie.

2. Vote du Compte administratif, du compte de gestion et du budget primitif d'eau et assainissement

Monsieur Didier Lattard prend part à la réunion.

Monsieur le Maire présente le compte administratif de l'eau et assainissement et informe des résultats :

- Compte administratif budget annexe Eau & Assainissement 2015

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Réalisations	124 991,25 €	705 651,51 €
DEPENSES	Réalisations	61 786,84 €	566 288,72 €
	Résultats	+ 63 204,41 €	+ 139 362,79 €

Monsieur le Maire et Monsieur Lattard Didier se retirent pour permettre le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2015 de l'eau et de l'assainissement.

Monsieur le Maire, et monsieur Lattard Didier réintègrent la salle.

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2016 de l'eau et assainissement.

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Prévisions	103 507,00 €	665 774,48 €
DEPENSES	Prévisions	103 507,00 €	665 774,48 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif de l'eau et assainissement.

3. Vote du Compte administratif, du compte de gestion et du budget primitif de la commune

Monsieur le Maire présente le compte administratif de la commune et informe des résultats :

- Compte administratif budget principal de la Commune 2015

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Réalisations	395 693,93 €	168 801,96 €
DEPENSES	Réalisations	342 113,88 €	253 810,03 €
	Résultats	+ 53 580,05 €	- 85 008,07 €

Monsieur le Maire et Monsieur Lattard Didier se retirent pour permettre le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune.

Monsieur le Maire, et monsieur Lattard Didier réintègrent la salle.

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2016 de la commune.

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Prévisions	463 891,00 €	461 981,81 €
DEPENSES	Prévisions	463 891,00 €	461 981,81 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif de la commune.

4. Affectation des résultats 2015

Budget principal

Résultat de fonctionnement

Excédent de fonctionnement de	+ 53 580,05 €
Excédent reporté de	+ 43 742,32 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	+ 97 322,37 €

Résultat d'investissement

Déficit d'investissement de	- 85 008,07 €
Déficit reporté d'investissement de	- 40 479,74 €
Soit un déficit d'investissement cumulé de	- 125 487,81 €

Le conseil municipal à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-après :

Résultat d'exploitation au 31/12/2015 excédent	+ 97 322,37 €
Affectation complémentaire en réserve 1068	+ 97 322,37 €
Résultat reporté en recettes de fonctionnement 002	0 €
Résultat reporté en dépenses d'investissement 001	- 125 487,81 €

Budget eau et assainissement

Résultat de fonctionnement

Excédent de fonctionnement de	+ 63 204,41 €
Excédent reporté de	+ 0 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	+ 63 204,41 €

Résultat d'investissement

Excédent d'investissement de	+ 139 362,79 €
Déficit reporté d'investissement de	- 243 438,27 €
Soit un déficit d'investissement cumulé de	- 104 075,48 €

Le conseil municipal à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-après :

Résultat d'exploitation au 31/12/2015 Excédent	+ 63 204,41 €
Affectation complémentaire en réserve 1068	+ 63 204,41 €
Résultat reporté en dépenses de fonctionnement 002	0,00 €
Résultat reporté en déficit d'investissement 001	- 104 075,48 €

Budget chaufferie

Résultat de fonctionnement

Déficit de fonctionnement de	-10 217,57 €
Déficit reporté de	- 15 035,81 €
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de	- 25 253,38 €

Résultat d'investissement

Excédent d'investissement de	+ 79 948,49 €
Excédent reporté d'investissement de	+ 24 931,49 €
Soit un excédent d'investissement cumulé de	+ 104 879,98 €

Le conseil municipal à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-après :

Résultat d'exploitation au 31/12/2015 déficit	- 25 253,38 €
Affectation complémentaire en réserve 1068	0,00 €
Résultat reporté en dépenses de fonctionnement 002	- 25 253,38 €
Résultat reporté en recettes d'investissement 001	+ 104 879,98 €

5. Taux d'imposition 2016

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des 3 taxes suivantes : Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier Non Bâti.

Taxes	Taux 2015	Taux votés 2016
Taxe d'habitation	11,34%	11,34%
Taxe foncière (bâti)	15,02%	15,02%
Taxe foncière (non bâti)	42,79%	42,79%

6. Subvention à la coopérative scolaire du village

Monsieur Michel Eymard fait part de la demande de subvention de la coopérative scolaire de l'école de la Balme, concernant un séjour « cirque » les 30 et 31 mai 2016.

Le budget de ce projet se répartit de la façon suivante :

Hébergement + pratique du cirque : 1081 euros

Trajet en car : 418 euros

Total du séjour : 1499 euros

Participation de la coopérative scolaire : 600 euros

Coût restant : 899 € soit 56 euros par enfant

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer à la coopérative scolaire du village une subvention d'un montant de 500 € de manière à minorer la participation des familles.

7. Location de la salle hors sac

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des demandes de location de la salle hors sac.

Le conseil municipal décide des tarifs ci-dessous :

Association : 1 jour : 50 € + un relevé compteur et une facturation à 0.20€ le KWh

Association week-end : 80 € + un relevé compteur et une facturation à 0.20€ le KWh

Particulier 1 jour : 80 € + un relevé compteur et une facturation à 0.20€ le KWh
Particulier week-end : 120 € + un relevé compteur et une facturation à 0.20€ le KWh

Le conseil municipal fixe la caution à 100,00 €.

La salle sera louée hors saison d'hiver : du 15 décembre au 31 mars.

Séance levée à 21h50

Prochain conseil : 12 mai 2016

Cécile BRAIDA

Hélène LUCZYSZYN

Didier LATTARD

Michel EYMARD

Christian STANZER

Michel FOURRIER

Pierre JEANSELME

Pierre POLESELLO

Patrick PILARSKI.